



Session du 15 mars 2025

Vœu du Conseil culturel de Bretagne sur « Une étude sur la perception de l'enseignement bilingue français-breton »

Après la publication de la nouvelle enquête sociolinguistique sur la langue bretonne et la langue galloise, il apparaît de façon évidente que leur pérennité tient notamment à la possibilité de développer fortement l'enseignement de ces langues sur le temps scolaire ainsi que via l'enseignement bilingue.

L'application de la loi *relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion* de mai 2021, dite loi Molac, est au cœur de toute politique de réappropriation linguistique. Plus précisément, il devient urgent que le nouvel article du code de l'éducation, institué par cette loi, qui dispose que « *dans le cadre de conventions entre l'État et les régions (...), la langue régionale est une matière enseignée dans le cadre de l'horaire normal des écoles maternelles et élémentaires, des collèges et des lycées sur tout ou partie des territoires concernés, dans le but de proposer l'enseignement de la langue régionale à tous les élèves.* » soit enfin appliquée dans les écoles primaires en Bretagne.

Alors que l'État se refuse à mettre en œuvre dans le cadre de la *Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne 2022-2027* ce nouvel article du code de l'éducation, il est nécessaire que la Région Bretagne poursuive son effort pour promouvoir l'enseignement bilingue, avec l'aide de l'Office Public de la Langue Bretonne.

Ainsi, si la Région finance depuis 2021 une campagne de communication associative associant les différents réseaux de parents de l'enseignement bilingue public et privé, Diwan et l'enseignement catholique, il conviendrait d'identifier au travers d'une enquête spécifique et ciblée les différentes motivations qu'auraient de futurs parents ou parents de jeunes enfants en âge de rentrer à l'école pour inscrire leurs enfants en maternelle bilingue. Afin de rendre plus efficace une communication auprès de parents, il paraît aujourd'hui nécessaire de mesurer objectivement leurs représentations positives ou négatives vis-à-vis de l'enseignement bilingue, et de mesurer par ailleurs si les formes adoptées par les précédentes campagnes ont eu un effet positif sur les inscriptions.

VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 49

Voix pour : 49

Voix contre : 0

Abstentions : 0